

premier degré option Roller-skating

RNCP1234 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BEES — Brevet d'état d'éducateur sportif
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé des sports et de la jeunesse

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur sportif premier degré de roller-skating exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

1- Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs :

Il accueille et encadre tous les publics dans la pratique du roller-skating.

Il encadre le pratiquant lors d'une épreuve sportive (compétition ou randonnée).

2- Il encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation :

Il initie et perfectionne dans les différentes disciplines du roller-skating et les différents modes de pratique (loisir, randonnée et compétition).

Il organise, anime et conduit des projets d'animation et d'entraînement de roller-skating, en intégrant des cycles d'apprentissage adaptés au niveau et aux caractéristiques du public ainsi qu'au milieu de pratique (milieu protégé ou non protégé).

Il organise et encadre des randonnées sur site protégé ou non protégé.

Il optimise l'utilisation du matériel et en assure la gestion.

3- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation :

Il peut juger et arbitrer des compétitions.

Il peut participer aux actions de formation aux brevets d'initiateurs fédéraux, aux formations de juges et d'arbitres pour enseigner les bases techniques, pédagogiques et réglementaires d'une discipline de roller-skating, et aux sessions d'examen en tant que membre du jury.

Il promeut la pratique des disciplines de roller-skating et organise des manifestations au sein de sa structure (en extérieur ou en salle).

Il participe au fonctionnement ainsi qu'à la gestion administrative et financière des activités proposées au sein de la structure.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités ou compétences attestées:

1

Accompagner les pratiquants dans les différentes compétitions et évènements sportifs et de loisirs.

Conseiller le pratiquant lors d'une épreuve sportive (compétition ou randonnée).

Maîtriser les principes techniques, tactiques, physiques et psychologiques, spécifiques à la pratique des disciplines de roller-skating, les spécificités du matériel ainsi que les méthodes d'apprentissage et d'entraînement associées. Maîtriser et intégrer dans son intervention la réglementation de la pratique du roller-skating ainsi que les normes et mesures de sécurité associées.

Concevoir, conduire et évaluer des séances d'initiation, d'enseignement et d'entraînement adaptées aux pratiquants, dans le respect du projet d'animation global de la structure.

Proposer des situations pédagogiques variées - cycles d'apprentissage et procédés d'entraînement - adaptées à leurs caractéristiques et capacités, ainsi qu'aux caractéristiques du site de pratique (skate park ou milieu urbain).

Identifier et sécuriser le circuit d'une randonnée en milieu protégé ou non protégé et organiser l'encadrement nécessaire.

Développer les qualités physiques de base et la motricité spécifique à la discipline.

Maîtriser les techniques et tactiques de base pour transmettre et démontrer, de façon claire et lisible, les fondamentaux de la pratique du roller-skating.

Faire acquérir de nouveaux comportements techniques et tactiques.

Organiser et coordonner, en accord avec les orientations institutionnelles, des actions de promotion des disciplines et de développement de la structure (stages, compétitions, événements festifs, démonstrations ...).

Optimiser l'utilisation du matériel et de l'équipement (entretien, maintenance et gestion).

Conseiller sur l'équipement technique d'un skate park (fonctions et caractéristiques des modules) et sur le matériel nécessaire à la pratique de la discipline.

Créer, comprendre et gérer la dynamique du groupe. Coordonner une équipe pédagogique.

Mettre en oeuvre et organiser les premiers secours.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ou au titre de travailleur indépendant (enseignement à des particuliers ou à des groupes). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Educateur sportif ou entraîneur ou moniteur de roller-skating Animateur ou animateur sportif en roller-skating ou animateur de loisirs sportifs.

Educateur territorial des APS (sur concours)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BEES.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247

Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Partie commune : - le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre de l'un des corps de l'inspection de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;

- un ou plusieurs membres des corps de l'inspection de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;
- une ou plusieurs personnalités qualifiées, dont un ou plusieurs membres de l'enseignement supérieur lorsque la formation a fait l'objet d'une convention avec l'université.

Partie spécifique :

- le directeur régional de la Jeunesse et des Sports ou son représentant, membre de l'un des corps de l'inspection de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, ou directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, ou directeur d'un établissement public d'enseignement relevant du ministère chargé des Sports, président ;
- un représentant de la(des) fédération(s) sportive(s) concernée(s) par l'option roller-skating, titulaire(s) de la délégation instituée à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 modifiée, ou son représentant ;
- un ou plusieurs cadres techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des Sports ;
- une ou plusieurs personnalités qualifiées.

Tout jury est composé d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère des Sports Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

<http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/reglementation/la-reglementation-des-diplomes/>

<http://www.cidj.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1234/>